Madame Rebecca Ruiz
Cheffe du DSAS
Bâtiment administratif de la Pontaise
Av. des Casernes 2
1014 Lausanne

Lausanne, le 9 juin 2023

Conditions de travail du personnel ambulancier dans le cadre de la réforme du DisCUP

Madame la Cheffe de département,

Notre courrier du 20 janvier 2023 concernant la prise en compte des conditions de travail du personnel ambulancier dans le cadre de la réforme du DisCUP est restée à ce jour sans réponse. Ce courrier visait à formaliser les éléments transmis aux représentants de votre Département en novembre 2022. Nous vous demandions d'ouvrir des négociations sur différents aspects cruciaux de la réforme : la reconnaissance des compétences métiers du personnel ambulancier dans le canton ; les conditions salariales et la reconnaissance des responsabilités spécifiques dans les services ; le projet « personnel ambulancier seniors ». Nous vous demandions d'être associé également aux réflexions liées à l'étude en cours de l'ES ASUR.

Depuis notre courrier, nous avons le plaisir de vous confirmer la création du Collectif ambulancier vaudois (CAV), rattaché au SSP pour assurer sa défense collective. Il s'agit d'un nouvel acteur dans le paysage du préhospitalier vaudois qui a pour but d'œuvrer en complémentarité au travail effectué par l'ACVA depuis de nombreuses années. Le comité du CAV est désormais constitué et souhaiterait vous rencontrer avant l'été.

En vous remerciant pour votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Cheffe de Département, nos salutations respectueuses.

SSP Région Vaud	*CAV*	*ACVA*
Section santé parapublique et privée	Collectif ambulancier vaudois	Association cantonale vaudoise des ambulanciers
Vanessa Monney, secrétaire syndicale	Christian Monachon, président	Christophe Jaquier, Président